



DECLARATION DU COLLEGE DES CHEFS D'ETAT DE LA CONFEDERATION DES ETATS DU SAHEL(AES)

Soucieux de défendre la dignité de leur peuple, de préserver l'intégrité de leur territoire face aux velléités impérialistes et néocolonialistes, Leurs Excellences Le Capitaine Ibrahim TRAORE, Président du Faso, Chef de l'Etat, Le Général d'Armée Assimi GOITA, Président de la Transition, Chef de l'Etat du Mali et Le Général de Brigade Abdourahamane TIANI, Président du Conseil National pour la Sauvegarde de la Patrie, Chef de l'Etat du Niger, ont créé, le 16 septembre 2023 l'Alliance des Etats du Sahel.

Ce nouvel élan décisif porté par une volonté commune d'accéder à une souveraineté véritable et d'amorcer une réelle dynamique des peuples, s'est renforcé suite au retrait des trois pays de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) le 28 janvier 2024, et la création de la Confédération des Etats du Sahel (AES), le 06 juillet 2024.

Le Collège des Chefs d'Etat de la Confédération AES constate que depuis l'adoption de cette nouvelle posture stratégique portée par des aspirations légitimes à la liberté et la paix, la junte française impérialiste sentant ses intérêts menacés, appuyée par certains Chefs d'Etat de la Sous-région, tente désespérément de porter un coup d'arrêt à la dynamique émancipatrice enclenchée par l'AES.

En réitérant le caractère irréversible et immédiat du retrait des pays de l'AES de la CEDEAO, dans sa déclaration du 14 décembre 2024, le Collège des Chefs d'Etat de l'AES considère, à juste titre, la décision de proroger pour 6 mois le retrait du Burkina, du Mali et du Niger de la CEDEAO comme étant une énième tentative qui permettrait à la junte française et à ses supplétifs de poursuivre la planification et la conduite des actions de déstabilisation contre l'AES.

En lieu et place d'une gestion concertée entre l'AES et la CEDEAO des aspects techniques liés au retrait avec effet immédiat, le Collège des Chefs d'Etat a été surpris de cette décision unilatérale de prorogation qui ne saurait lier les pays de l'AES.

Le Collège des Chefs d'Etat constate avec regret qu'au sein de la CEDEAO, des manœuvres de déstabilisation sont régulièrement initiées par une poignée de Chefs d'Etat qui imposent leur désidérata et des agendas étrangers au reste de l'organisation.



A l'évidence ces actions viennent prouver que la question sécuritaire à laquelle s'attaquent avec succès les pays de l'AES dans la sous-région et dont le bénéfice profite à toute la région, n'est pas une préoccupation réelle pour ces acteurs à la solde d'un maître aux abois.

Aussi, le Collège des Chefs d'Etat suit avec une grande attention les manœuvres de tromperie initiées par la junte française, prétextant de fermer ses bases militaires dans certains pays africains, pour les remplacer par un dispositif moins visible mais poursuivant la même velléité néocoloniale.

A ces activités, s'ajoutent des opérations de réorganisation et de regroupement de groupes terroristes dans le Bassin du Lac Tchad, dans le Sahel et dans certaines zones frontalières à savoir : Niger-Nigéria ; Niger-Bénin ; Niger-Burkina ; Bénin-Burkina. Ceux-ci reçoivent de la part d'Etats étrangers des appuis divers, notamment financiers et des moyens logistiques visant à déstabiliser l'AES.

Face à la gravité de ces faits, le Collège des Chefs d'Etat de la Confédération :

1. Décide de mettre les forces de défense et de sécurité en état d'alerte maximale ;
2. Décide de faire de l'espace confédéral un théâtre unique d'opérations militaires, coexistant avec les théâtres militaires nationaux en cours ;
3. Appelle les populations de l'AES à redoubler de vigilance ; à dénoncer systématiquement tout fait suspect aux forces de sécurité ; et à rejeter les propositions d'enrôlement au sein des groupes terroristes.

Le Collège des Chefs d'Etat réitère son engagement à poursuivre avec détermination le combat du Peuple de l'AES pour sa souveraineté véritable et sa dignité.

Fait à Bamako, le 22 décembre 2024

Le Général d'Armée Assimi GOÏTA



**Président de la Transition
Chef de l'Etat de la République du Mali
Président de la Confédération des États du Sahel (AES)**

